

ROUTE DES ILES

1^{ère} édition

22 & 23 Septembre 2017

AVIS DE COURSE

Autorité organisatrice:

Cercle de la Voile de Villeneuve

Case postale 65, 1844 VILLENUEVE

Tél. : + 41 (0)21 960 29 18

Site : www.cvvi.ch/rdi

E-mail : info@cvvi.ch

1 Généralités

Le Cercle de la Voile de Villeneuve a le plaisir de vous inviter à la première édition de la Route des Iles, nouvel événement nautique aux portes de l'automne qui se veut à la fois sportif et convivial.

La Route des Iles se veut une fête nautique regroupant aussi bien les lestés, M1 & M2, que les dériveurs, Optimist, catamarans de sport léger M3, hydrofoil...

Après les épreuves sportives, les équipages sont conviés à la soirée qui suivra pour la remise des prix, avec repas et musique live.

2 Règles

Les régates seront régies par :

- 2.1 Les règles telles que définies dans "Les règles de Course à la Voile " (RCV 2017 - 2020).
- 2.2 Le règlement SRS (Swiss Rating System) en vigueur, comprenant les jauges M1 et M2.
- 2.3 Les prescriptions Swiss Sailing aux RCV.
- 2.4 Le règlement SRS 2017 – Système « A » classement en temps compensé.
- 2.5 L'Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses (RS 0.747.221.11) approuvée par l'accord franco-suisse du 7 décembre 1976
- 2.6 L'Avis de Course et les Instructions de Courses qui seront disponibles sur le site du CVVi.
- 2.7 Les éventuelles modifications des règles de course seront décrites en détail dans les instructions de course.

3 Admissibilité « Lestés »

- 3.1 La régata est ouverte aux classes ACVL « Système A »: TCF1 à TCF4, TCFX, M1, M2, HJ
- 3.2 Seuls les bateaux au bénéfice d'un certificat de jauge SRS valide pourront prétendre à un classement dans les classes. Tout bateau ne remplissant pas ces critères sera classé dans la catégorie NJ et courra en temps réel.
- 3.3 Tous les compétiteurs doivent être titulaires de la carte de membre de la fédération suisse de voile (Swiss Sailing) ou d'une attestation d'affiliation à une fédération nationale reconnue par l'ISAF.
- 3.4 Des licences provisoires peuvent être achetées sur place lors du retrait des IC.
- 3.5 Le skipper s'engage à ce que tous les équipiers soient en possession d'une licence valide et que la redevance relative à la publicité a été payée pour l'année en cours. Tous les documents devront être présentés lors de la confirmation de l'inscription.
- 3.6 Un nombre minimum de 3 équipiers en âge de participer à la manoeuvre est exigé à bord pour toutes les classes.

4 Inscriptions « Lestés »

- 4.1 Les inscriptions doivent être faites par le biais du site Internet : www.cvvi.ch/rdi
- 4.2 Les inscriptions pour toutes les classes doivent être reçues avant le lundi 18 septembre à minuit.

4.3 La finance d'inscription s'élève à Fr 50.--, elle sera encaissée avant le briefing lors du retrait des IC

5 Parcours « Lestés »

- 5.1 La zone de course se trouve entre Villeneuve et Rolle, le parcours à effectuer est: Ile de Peilz – Ile de la Harpe (bouée à proximité) – Ile de Peilz.
- 5.2 Pour des raisons de sécurité (hauts-fonds) une zone d'exclusion au large de la digue du canal, de la drague et de l'Ile de Peilz sera mentionnée dans le IC.

6 Classements « Lestés »

- 6.1 Un classement en temps réel, toutes classes confondues.
- 6.2 Un classement en temps réel, toutes classes monocoques confondues.
- 6.3 Un classement en temps compensé par classe

7 Admissibilité « Voile légère »

- 7.1 La régata est ouverte aux dériveurs toutes séries et catamarans jusqu'à 20 pieds (y compris hydrofoils) classes M3, Swiss foiling tour, Flying Phantom.
- 7.2 Tous les compétiteurs doivent être titulaires de la carte de membre de la fédération suisse de voile (Swiss Sailing) ou d'une attestation d'affiliation à une fédération nationale reconnue par l'ISAF.
- 7.3 Des licences provisoires peuvent être achetée sur place lors du retrait des IC.

8 Inscriptions « Voile légère »

- 8.1 Les inscriptions doivent être faites par le biais du site Internet : www.cvvi.ch/rdi
- 8.2 Les inscriptions pour toutes les classes doivent être reçues avant le lundi 18 septembre à minuit.
- 8.3 La finance d'inscription s'élève à Fr 20.--, elle sera encaissée lors du retrait des IC

9 Parcours « Voile légère »

- 9.1 La zone de course pour les classes dériveurs – hors Optimist - et pour les catamarans se trouve entre Villeneuve et Clarens, le parcours à effectuer est: Ile de Peilz – Ile de Salagnon – Ile de Peilz.
- 9.2 En fonction des conditions, plusieurs tours pourront être effectués
- 9.3 Pour les "Optimist" le parcours à effectuer est: Ile de Peilz à Villeneuve - bouée au large du Vieux Rhône – Ile de Peilz

10 Classements « Voile légère »

- 10.1 Un classement en temps réel, toutes classes confondues.
- 10.2 Un classement en temps réel, toutes classes monocoques confondues.
- 10.3 Un classement en temps compensé par classe.
- 10.4 Un classement en temps réel pour la classe Optimist

11 Classification

- 11.1 Les régates ne comptent pas pour les Championnats ACVL 2017, ni pour les championnats de classes

12 Accueil et amarrage

- 12.1 Des bénévoles seront là pour vous accueillir et faciliter l'amarrage selon horaires ci-dessous.
- 12.2 Les M1/M2 et les bateaux de plus de 11mètres ou d'un tirant d'eau supérieur à 1.80m sont priés de s'annoncer au garde port ou au comité d'organisation.
- 12.3 La grue sera mise à disposition pour les bateaux arrivant par la route. Ces derniers doivent s'annoncer au plus tard 3 jours à l'avance au garde port ou au comité d'organisation.
- 12.4 Pour les dériveurs et M3, des emplacements pour le stockage des bateaux et des remorques seront indiqués.

13 Sécurité

Les concurrents auront à leur bord, durant toute la course, l'équipement imposé par les règles en vigueur.

Les bateaux "Lestés" auront également à leur bord le matériel suivant:

- une lampe flottante à allumage automatique, de préférence clignotante
- 3 fusées rouges
- 1 feu à main rouge (fumigène)

De plus, chaque équipier devra obligatoirement avoir :

- un gilet de sauvetage
- une lumière chimique type Cyalume vert
- une lampe de poche (étanche)
- une fusée de détresse
- un sifflet

Le port du gilet est obligatoire du coucher au lever du soleil

14 Informations complémentaires

Les Instructions de Course seront à disposition sur le site du CVVI courant septembre, ainsi que :

Annexe A : emplacement du port de la Régate

Annexe B: zones d'exclusion

Annexe C : pavillons de classe

Programme

Judi 21 septembre

12h00 à 21h00 Confirmation des inscriptions et retrait des IC « Lestés » et « Voile Légère » au club house du CVVI

LESTES**VOILE LEGERE**Vendredi 22 septembre 2017

12h00 à 17h30 Accueil des régatiers; confirmation des inscriptions, retrait des IC.

17h30 Briefing de course

18h30 A disposition

19h00 Signal de départ

Samedi 23 septembre 2017

18h00 Clôture de la ligne d'arrivée

Dès 06h00 Accueil des navigants et tartines party
Confirmation des inscriptions, retrait des IC.

Dès 08h00 Mise à l'eau des bateaux

9h00 Briefing de course

10h00 Départ des régates

17h00 Clôture

Dès 18h00 Apéritif officiel

Dès 18h30 Remise des prix dériveurs

Dès 19h00 Repas des équipages, officiels amis et fans club

Dès 20h30 Remise des prix des lestés

01h00 Fin de la musique